



Évaluation des formations

RAPPORT D'ÉVALUATION

Champ de formations Masters métiers de
l'enseignement, de l'éducation et de la
formation

Université Toulouse – Jean Jaurès

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020
VAGUE A

Rapport publié le 23/07/2020



Pour le Hcéres¹ :

Nelly Dupin, Président par
intérim, Secrétaire générale

Au nom du comité d'experts² :

Corinne Jung, Présidente

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

ÉVALUATION RÉALISÉE EN 2019-2020 SUR LA BASE DE DOSSIERS DÉPOSÉS LE 20 SEPTEMBRE 2019

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur le champ de formations *Masters métiers de l'enseignement de l'éducation et de la formation* et les fiches d'évaluation des formations qui le composent.

- Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, encadrement éducatif
- Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, pratiques et ingénierie de la formation
- Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, premier degré
- Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, second degré

PRÉSENTATION

Le champ de formations *Masters métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF) porté par l'Université Toulouse – Jean Jaurès regroupe quatre mentions : *Premier degré* (1D) ; *Second degré* (2D) ; *Encadrement éducatif* (EE) ; *Pratiques et ingénierie de la formation* (PIF). Ces quatre mentions sont organisées par l'Institut national supérieur de professorat et d'éducation (INSPE) Toulouse Occitanie-Pyrénées, (composante de l'Université Toulouse – Jean Jaurès), sur différentes villes de la région : Albi, Auch, Cahors, Foix, Montauban, Rodez, Toulouse, Tarbes. Comme leur nom l'indique, ces quatre mentions de master sont destinées à former des étudiants de niveau bac+5 pour le secteur de l'enseignement ou des métiers connexes. Les deux autres universités toulousaines (Université Toulouse 1 Capitole et Université Toulouse III – Paul Sabatier), l'Université fédérale Toulouse Midi-Pyrénées ainsi que les services académiques sont partenaires de l'INSPE pour assurer ces formations. Singulièrement la mention EE est co-accréditée avec l'École nationale supérieure de formation de l'enseignement agricole de Toulouse (ENSFEA), et qui par ailleurs délivre la mention 2D en propre.

AVIS GLOBAL

Le champ MEEF, circonscrit aux quatre mentions est parfaitement cohérent. L'INSPE, qui organise les quatre mentions de masters de ce champ, est un acteur fort et clairement identifié dans son périmètre géographique local, mais également national y compris l'outre-mer. Il est moteur pour la formation des futurs enseignants et s'affirme comme tête de pont pour l'ensemble des formations dédiées à l'enseignement dans le bassin toulousain.

Dans un autre registre, la question de la préprofessionnalisation en licence dans les universités partenaires n'est pas encore aboutie et ne peut atteindre le niveau de développement souhaitable qu'avec un soutien de toutes les universités partenaires. Il en est de même pour le degré de pénétration de la recherche dans les formations, qui ne peut se faire qu'avec l'aval de l'ensemble des laboratoires parties prenantes.

L'INSPE a enclenché une dynamique sur laquelle les équipes pédagogiques doivent s'appuyer pour capitaliser et continuer leur processus d'amélioration continue, comme par exemple développer et expérimenter des innovations pédagogiques.

ANALYSE DÉTAILLÉE

Les quatre mentions MEEF : 1D, 2D, EE et PIF, sont déclinées en différents parcours (jusqu'à 44 parcours pour la mention 2D). Les objectifs professionnels et scientifiques de l'ensemble des mentions sont clairement établis et correspondent aux attendus des métiers visés. Les 44 parcours de la mention 2D permettent de couvrir l'ensemble des champs disciplinaires. La mention EE est organisée en blocs de compétences avec le double objectif d'insertion au sein de l'Éducation nationale ou de l'Enseignement agricole. La mention PIF, organisée en 10 parcours accueille un public varié qui souhaite développer des compétences professionnelles en vue d'une évolution de carrière. Ce public est constitué notamment de salariés (enseignants ou professionnels du secteur médico-social, travailleurs sociaux, ou impliqués dans des associations, etc.).

Ces quatre mentions sont bien identifiées au niveau local sur les trois universités de Toulouse comme des formations spécifiques aux métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation. Cependant, on s'interroge sur d'éventuels chevauchements avec d'autres formations locales comme le master *Sciences de l'éducation* ou des formations dédiées à l'enseignement en lycée agricole. On regrette d'ailleurs de ne pas avoir un panorama de l'ensemble des formations en lien avec l'éducation (notamment la filière sciences de l'éducation) de l'Université fédérale Toulouse Midi-Pyrénées. On note une bonne collaboration avec l'employeur principal qu'est le rectorat, ainsi qu'avec les unités de formation et de recherche de l'université intégratrice et les universités partenaires que ce soit dans la gouvernance ou l'opérationnalisation des formations. Le développement de collaborations étroites avec d'autres partenaires de l'enseignement supérieur (enseignement privé ou ENSFEA) mais aussi des partenaires des secteurs associatifs, culturels et artistiques, est aussi à souligner.

La grande variété de l'offre et ses 58 parcours permettent de diversifier les parcours des étudiants, de développer des passerelles au sein des masters MEEF pour des réorientations et d'accueillir des étudiants originaires d'autres universités (au niveau national et ultra-marin), notamment la mention PIF, pour laquelle l'offre est moins développée dans les autres INSPE de France.

Cependant, pour le moment, il n'y a pas de continuum de formation développé à l'échelle des trois universités. On observe juste de rares expérimentations (par exemple la licence *Sciences de la vie et de la terre* pour une poursuite en master MEEF 1D), mais il ne semble pas y avoir de réels liens entre les équipes de master et celles de licence.

Pour toutes les mentions, l'environnement recherche est structuré par la création par l'INSPE d'une Structure fédérative de recherche « Apprentissage, enseignement, formation » qui permet de réunir autour d'un objet commun 20 laboratoires et 200 enseignants-chercheurs qui travaillent également sur d'autres objets liés à d'autres champs de formation. Pour autant, pour les trois mentions 1D, 2D et EE, il s'agit plus d'une implication individuelle d'enseignant-chercheur dans les formations, en particulier dans l'encadrement des mémoires, que d'une réelle articulation avec des équipes de recherche engagées dans un lien étroit formation-recherche. Pour la mention PIF, le lien est plus étroit et pertinent. Cependant, on note une réelle volonté de l'INSPE de rapprocher formation et recherche par l'organisation de manifestations scientifiques qui réunissent les étudiants de ces mentions. D'ailleurs, les manifestations à dimension nationale ou internationale sont nombreuses.

Les formations dispensées au sein des quatre mentions MEEF sont structurées de la même façon et s'articulent autour de connaissances disciplinaires, d'une pratique professionnelle, de l'initiation à la recherche, de la maîtrise d'une langue vivante et du numérique. Un tronc commun portant sur la connaissance du système éducatif et la connaissance des élèves est proposé aux étudiants des mentions 1D, 2D et EE. Il est de 24 heures par semestre, ce qui est une bonne moyenne. Dans ces trois mentions de masters MEEF, une différenciation par parcours est proposée en deuxième année de master (M2) selon que les étudiants ont réussi ou non le concours correspondant à leur mention. En M2 de la mention 1D, le nombre élevé d'heures allouées à la préparation du concours interpelle.

Les formations sont proposées majoritairement en présentiel. L'organisation des formations du master MEEF PIF est plus particulièrement adaptée aux étudiants spécifiques de cette mention : enseignements proposés en fin de journée pour les étudiants salariés, formations hybrides, formation à distance, enseignements aménagés sur des journées pour faciliter les mises en stage. Les étudiants à profils particuliers (situations liées au handicap, à la santé, ou au sport de haut niveau) bénéficient d'un accompagnement spécifique dans les quatre mentions du champ.

Des dispositifs de validation des acquis de l'expérience et validation des études supérieures sont évoqués dans les quatre mentions, mais ils sont réalisés de manière différente selon les mentions ; davantage dans le MEEF PIF, plus propice à accueillir des étudiants ayant une expérience professionnelle pouvant faire l'objet de validation.

Dans les quatre mentions de masters MEEF, la place de la professionnalisation dans les formations dispensées est assurée par des stages de nature et de poids adaptés aux profils des étudiants : observation et pratique accompagnée en première année de master (M1), en responsabilité pour les lauréats de concours en M2. Pour les étudiants de M2 MEEF, non lauréats de concours, le stage est plus réduit. La question de la professionnalisation des étudiants en échec au cours de la formation ou ne réussissant pas le concours correspondant à la mention considérée est peu traitée alors que cette question est essentielle pour des concours sélectifs (conseiller principal d'éducation notamment).

L'usage du numérique reste classique. L'INSPE offre aux étudiants la possibilité de valider le C2i2e (certificat informatique et internet niveau 2 enseignant). Il est dommage que les innovations pédagogiques soient passées sous silence dans les dossiers.

Concernant la dimension internationale des formations du champ, tous les étudiants bénéficient d'un enseignement en langue étrangère, leur permettant d'atteindre le niveau B2, mais la spécificité des formations dispensées au sein des masters MEEF rend difficile l'envoi d'étudiants à l'étranger. Dans les quatre mentions, ce choix est proposé, mais il est très peu réalisé dans les faits.

Le champ MEEF veille à la constitution d'équipes pluri-catégorielles et inter-composantes tant dans la gouvernance que l'opérationnalisation des formations. Souvent les mentions ou les parcours sont co-pilotés entre des formateurs de statut second degré de l'INSPE et des enseignants-chercheurs de l'INSPE ou d'autres composantes. On souligne la diversité des intervenants dans les formations : formateurs INSPE, enseignants-chercheurs, professionnels bien en lien avec les métiers visés mais on regrette qu'aucune indication sur la proportion des enseignements assurés par chacun ne soit donnée. Il n'y a d'ailleurs pas de cadrage général sur cette quotité définie au niveau des mentions. Dans certains parcours, la part des professionnels semble même très insuffisante pour des mentions visant principalement une insertion professionnelle directe à l'issue du M2. Dans les mentions de masters MEEF 1D, 2D et EE, les stagiaires sont encadrés par un double tutorat (professionnel et universitaire). Les équipes pédagogiques procèdent à des réunions régulières en présence d'étudiants.

Le pilotage du champ est très structuré, généralement de la même façon pour toutes les mentions : codirections de mentions et parcours qui travaillent en étroite collaboration avec l'équipe de direction de l'INSPE, d'une part, et les équipes pédagogiques, d'autre part. Chaque mention a son secrétariat pédagogique dédié. Le champ a constitué trois conseils de mention (mention 1D, mention 2D et conseil commun aux mentions EE et PIF). Ces conseils de mention comportent des membres élus et des membres désignés représentant les différents partenaires ainsi que des étudiants. La composition de ce conseil a été fixée selon un cadrage et votée en conseil d'école. Pour autant, il ne semble pas pertinent d'associer deux mentions très différentes (EE et PIF) dans le même conseil de perfectionnement.

L'évaluation des enseignements et des formations par les étudiants est réalisée par l'observatoire de la vie étudiante (OVE) de l'Université Toulouse – Jean Jaurès, complétée par les questionnaires spécifiquement élaborés pour les trois mentions 1D, 2D, EE, par la cellule évaluation de l'INSPE. En sus, la question de l'alternance intégrative et la prise en charge de la diversité des publics, ont été questionnées en s'appuyant sur le référentiel qualité élaboré par le réseau des INSPE. La mention PIF fait exception en réalisant des évaluations de manière plus informelle, ce qui ne répond pas aux exigences.

Les conseils de mention et l'analyse très poussée des réponses aux questionnaires d'évaluation des enseignements par les étudiants ont permis de modifier régulièrement les contenus de formation. Pour chaque mention, les dossiers d'autoévaluation ont été clairement renseignés avec une véritable analyse des points forts et des points faibles et des propositions de pistes d'amélioration.

Les modalités de contrôle des connaissances des formations du champ font l'objet d'un vote dans les entités responsables de la délivrance du diplôme (INSPE ou ENSFEA). Les compensations inter-semester et inter-unité d'enseignement (UE) sauf pour les UE stages et mémoire sont pratiquées. Le cadrage ministériel du MEEF recommandait la non compensation pour l'UE de langue vivante (notamment pour les mentions avec concours : 1D, 2D, EE), de façon à garantir un niveau minimal en langue vivante. Or dans les maquettes présentées, la langue vivante est toujours une UE compensable. Les sessions de rattrapage et leurs modalités ne sont pas présentées dans les dossiers.

Les formations prennent appui sur le référentiel de compétences des enseignants et personnels d'éducation. Ces compétences sont identifiées et évaluées au niveau des UE. De plus, un portefeuille de compétences élaboré pour les étudiants stagiaires de l'Éducation nationale sert de base au suivi du futur enseignant dans l'évolution de sa professionnalisation. Le supplément au diplôme est fourni dans les dossiers des mentions 1D, 2D, EE ; la formation PIF fournit une fiche du répertoire national des certifications professionnelles par parcours, qu'il convient d'unifier en une seule fiche pour la mention.

Les dispositifs de passerelles et de remise à niveau ne sont pas toujours clairement mentionnés. La mention PIF constitue une possibilité de réorientation des étudiants n'ayant pas obtenu le concours de l'Éducation nationale mais ces réorientations sont rares. Les formations 1D, 2D et EE préparant aux concours de l'Éducation nationale proposent aux étudiants de M2 non titulaires du concours, une nouvelle préparation alors que la formation de master doit être avant tout une formation professionnelle surtout quand la première année des enseignements spécifiques liés au concours ont été délivrés. Le volume horaire dispensé en deuxième année peut être très élevé pour ces étudiants, notamment en master 1D.

Les formations proposées dans les différentes mentions de masters MEEF sont reconnues comme les plus adaptées aux métiers visés, leur attractivité est donc grande, ce qui a pour conséquence des effectifs importants, environ 3 000 étudiants répartis sur les quatre mentions. Cela représente plus de 50 % des effectifs de master de l'Université Toulouse – Jean Jaurès. Ces effectifs sont stables en master 1D et EE ou en croissance en master 2D et PIF selon les mentions et les parcours proposés.

Le taux de réussite au diplôme n'est pas toujours donné pour les 58 parcours. Lorsqu'il est indiqué, ce taux dépasse légèrement les 90 %, pour les étudiants présents aux examens. Quant au taux d'abandon, lorsqu'il est mentionné, il est plutôt faible. On observe un absentéisme un peu plus élevé dans la mention EE que dans les autres mentions. Ce master accueille un public souvent salarié sans que la formation ne s'adapte réellement à ce public particulier.

Le suivi des diplômés est assuré par l'OVE de l'Université Toulouse – Jean Jaurès pour les quatre masters du MEEF. L'étude de ces diplômés est complète et lisible. Il s'agit d'un suivi à l'issue du master puis 30 mois plus tard. Aucune enquête interne à l'INSPE n'est mentionnée pour connaître plus précisément le devenir des étudiants ayant obtenu un master MEEF, quelle que soit la mention. De plus, il manque le suivi d'insertion des diplômés par l'ENSFEA (mention EE).

A l'issue du master, le taux d'insertion est de plus de 60 % et à 30 mois, pour les mentions 1D, 2D et EE, le taux d'insertion est de plus de 90 % donc très bon. Il faut néanmoins distinguer ceux qui ont réussi un des concours

de recrutement et qui entrent sans souci dans la vie active en tant que titulaires (les taux de licenciements sont très faibles), et les autres. Leur emploi n'est pas toujours en accord avec le niveau du diplôme. La réorientation de ces étudiants et leur accompagnement vers d'autres débouchés ne sont peut-être pas suffisamment accompagnés. On note que l'étude de l'insertion professionnelle des diplômés du master PIF est plus difficile à conduire par le fait que certains parcours sont récemment ouverts ou qu'ils accueillent des salariés cherchant à progresser dans leur profession, donc déjà insérés. Pour autant, la mention gagnerait à améliorer le suivi de ses diplômés et de leur insertion professionnelle.

Pour toutes les mentions MEEF, il est indiqué que la poursuite d'études en doctorat est possible, mais dans la réalité, on observe que très peu (en master PIF exclusivement), voire aucun étudiant (dans les trois autres mentions) ne s'engage dans une telle poursuite d'études. Une meilleure visibilité des travaux de recherche locaux à destination du rectorat pourrait permettre d'attirer des enseignants vers des études doctorales.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Pilotage fort et très structuré des mentions selon les mêmes modalités.
- Professionnalisation adaptée aux parcours et aux profils.
- Bonne visibilité des formations.

Principaux points faibles :

- Manque d'un continuum licence-master pour une spécialisation progressive des étudiants pour toutes ces mentions de niveau master.
- Interaction formation-recherche hétérogène selon les mentions.
- Imprécisions sur le devenir des titulaires du master non lauréats de concours.

Recommandations :

Le champ MEEF bénéficie aujourd'hui d'une très bonne visibilité au niveau local. Identifié comme le champ formant les étudiants à des métiers dans les domaines de l'enseignement, l'éducation et la formation d'adultes, ces quatre mentions des masters MEEF de l'INSPE de Toulouse offrent ainsi des formations professionnalisantes reconnues et bien inscrites dans le territoire. Les différents parcours proposés, dans les différentes modalités offertes (sauf pour la mention EE), assurent la richesse de ces formations et leur attractivité. Cependant, cet objectif n'est valide qu'au niveau master et peine à une réelle formation progressive de la licence vers le master.

L'environnement scientifique en lien avec le champ est riche localement et au niveau régional. Les efforts doivent être poursuivis pour que l'ancrage scientifique de la formation dépasse la seule volonté individuelle de certains enseignants-chercheurs et s'appuie sur des laboratoires ou équipes de recherche s'intéressant à ces thématiques de façon à développer les liens entre recherche et secteurs professionnels de l'enseignement et de l'éducation. La réponse commune à l'appel à projet PIA3 contribue à ce dynamisme à l'échelle régionale. Tous les partenaires universitaires doivent apporter leur soutien en matière de dynamique de recherche pour permettre d'atteindre un adossement plus solide des formations du champ.

La spécificité et le cadre de ces formations rendent difficile une ouverture à l'international qui devrait pourtant se développer davantage. Les coopérations internationales restent à développer ou à consolider. Cela passe notamment par la maîtrise du niveau B2 en anglais pour les étudiants des masters MEEF 1 et 2D, en s'assurant que les UE de langues ne sont pas compensées.

Si le pilotage fort et très structuré de trois des mentions du champ est souligné, on recommande à la mention PIF de s'en inspirer pour mettre en place son pilotage selon les mêmes modalités.

L'organisation de ces mentions est globalement bonne, et propose des adaptations utiles au vu des différents profils des étudiants. La place de la professionnalisation est bien réfléchie. Néanmoins, l'ensemble des formations devrait davantage s'emparer des outils numériques et se tourner vers les innovations pédagogiques. Ainsi le M2 EE gagnerait à la mise en place de dispositifs permettant un meilleur accompagnement des publics variés. Il serait souhaitable aussi qu'un conseil de perfectionnement par mention soit formalisé avec une représentativité conforme aux textes.

La prise en compte et l'avenir des étudiants non lauréats de concours doivent faire l'objet d'une vigilance particulière, surtout dans la perspective d'un déplacement des concours en fin de M2. Permettre à tous les étudiants du master MEEF, qu'ils réussissent ou non le concours à l'issue du master, de s'intégrer dans le monde du travail est une question cruciale à considérer pour l'élaboration des nouvelles maquettes de MEEF.

POINTS D'ATTENTION

Aucune des formations présentées ne nécessite de modifications majeures dans la construction du projet pour la prochaine période contractuelle

FICHES D'ÉVALUATION DES FORMATIONS



MASTER MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION (MEEF), ENCADREMENT ÉDUCATIF

Établissements : Université Toulouse – Jean Jaurès ; Université Toulouse III – Paul Sabatier ; Université Toulouse 1 Capitole ; Université fédérale Toulouse Midi-Pyrénées ; École nationale supérieure de formation de l'enseignement agricole (ENSFEA)

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF), mention *Encadrement éducatif* (EE) a pour objectif de former en deux années les étudiants au métier de conseiller principal d'éducation (CPE). Cette formation fait l'objet d'une co-accréditation entre l'INSPE (Institut national supérieur de professorat et d'éducation) Toulouse Occitanie-Pyrénées (anciennement École supérieure de professorat et d'éducation - ESPE) et l'École nationale supérieure de formation de l'enseignement agricole (ENSFEA). La mention EE comporte deux parcours : *Conseiller principal d'éducation dans l'Éducation nationale* (CPE-EN) ; *Conseiller principal d'éducation dans l'enseignement agricole* (CPE-EA). Cette formation est dispensée sur deux sites : le site Toulouse Saint-Agne de l'INSPE, et le site de l'ENSFEA, Toulouse Auzeville. La deuxième année (M2) offre aux étudiants ayant échoué au concours un cursus adapté leur permettant de le préparer à nouveau.

ANALYSE

Finalité

La formation s'articule autour de quatre blocs de compétences : connaissances en sciences humaines et sociales, initiation à la recherche, formation et éthique professionnelle, mises en situation professionnelle. Elle vise un double objectif : la préparation au concours de CPE de l'Éducation nationale (EN) ou de l'enseignement agricole (EA), et l'acquisition de connaissances et compétences professionnelles conformes au référentiel de compétences des personnels d'éducation, parus dans deux arrêtés distincts, en fonction du ministère concerné.

Les débouchés en matière d'insertion professionnelle sont clairement identifiés, la formation étant en lien avec un concours et un métier. Bien que le débouché principal de cette mention soit le métier de CPE, l'obtention du diplôme permet d'envisager des fonctions de cadre éducatif dans différentes instances (collectivités territoriales, associations), ou vers les métiers de l'insertion. Une poursuite d'études en thèse est envisageable pour des étudiants dont le travail de recherche satisfait aux conditions d'une école doctorale mais aucun étudiant n'a fait ce choix les cinq dernières années. Le cas le plus fréquent de poursuite d'études est une spécialisation dans un autre master (notamment le master MEEF, mention *Pratiques et ingénierie de la formation*, parcours *Intervention auprès de publics à besoins éducatifs particuliers*).

Positionnement dans l'environnement

L'INSPE Toulouse Midi-Pyrénées, composante de l'Université Toulouse – Jean Jaurès, est clairement identifié sur le territoire régional et académique en tant qu'école en charge de la formation au professorat et à l'éducation. En son sein la mention est elle-même clairement identifiée.

Les relations institutionnelles se traduisent tant au niveau du pilotage de la mention que de la mise en œuvre de la formation. Le partenariat avec le rectorat concerne la formation initiale et la formation continue des conseillers principaux d'éducation. Le partenariat avec l'ENSFEA est clairement structuré et formalisé par une convention. En revanche, même si l'INSPE a conclu de nombreux partenariats avec des structures artistiques et culturelles, ils ne sont pas opérationnels au niveau de cette mention qui bénéficie d'un seul partenariat avec un théâtre. Comme le souligne le dossier d'autoévaluation, une recherche de nouveaux partenariats pour les stages hors Éducation nationale serait à développer. Les partenariats culturels pourraient être renforcés, en impliquant les étudiants à travers une pédagogie de projet.

Au niveau institutionnel, à l'échelle de la grande région, des projets communs sont menés avec l'INSPE et le rectorat de Montpellier pour le suivi des stagiaires ou des réponses à appels à projets (PIA3 « sur la formation des enseignants et structuration de la recherche en éducation »). Pour sa part, l'ENSFEA a noué un partenariat avec SupAgro de Montpellier. Ces partenariats ne semblent cependant pas avoir d'effet sur l'enrichissement de la formation EE.

L'importance de la recherche à l'échelle de l'INSPE se traduit par l'existence d'une structure fédérative de recherche « *Apprentissage, enseignement, formation* » qui met en lien plus de 20 laboratoires et 200 chercheurs. L'INSPE est par ailleurs engagé dans différentes manifestations à dimensions régionale, nationale et internationale. Si cet environnement scientifique riche nourrit indirectement la formation, celle-ci n'entretient pas de relations particulières avec des équipes de recherche, en dehors de l'intervention individuelle d'enseignants-chercheurs.

A l'international, l'INSPE a développé des partenariats qui font l'objet d'accords-cadres. Au niveau de la mention EE, l'équipe pédagogique a été sollicitée pour participer à l'élaboration de la formation initiale et continue des cadres éducatifs d'Algérie et à la mise en œuvre de certains modules. De plus un partenariat avec l'Université de Linnaeus à Kalmar en Suède a conduit à des échanges d'enseignants, observations de classe dans les deux pays et communication entre étudiants.

Organisation pédagogique

La formation s'articule autour de connaissances en sciences humaines et sociales, une pratique professionnelle, l'initiation à la recherche, la maîtrise d'une langue vivante et du numérique. La formation est dispensée uniquement en présentiel. Elle est composée d'un tronc commun en première année (M1) et de deux parcours en M2 : *Stagiaires Éducation nationale* et *Stagiaires enseignement agricole*. Les étudiants de M1 peuvent bénéficier d'un module en ligne proposé par l'ENSFEA pour se préparer au concours de l'enseignement agricole.

Le volume horaire global de la formation MEEF (CPE-EN) est de 517 heures en M1, 264 heures pour les étudiants M2 titulaires du concours et 304 heures pour les étudiants de M2 non titulaires. La plupart des enseignements sont communs à tous les étudiants MEEF (CPE-EN) de M2, en dehors d'options spécifiques pour la préparation au concours ou certains modules de professionnalisation. La formation accueille pourtant un public très varié (salariés, étudiants d'autres mentions de master, etc.) qui nécessiterait de mieux s'adapter aux besoins de chacun. L'année de M2 se différencie en deux parcours distincts (EN et EA) avec des unités d'enseignements (UE) communes (analyse de pratiques, postures et pratiques professionnelles). Les intitulés des UE du M2 CPE-EA ne font pas clairement apparaître une spécificité liée à l'enseignement agricole mais davantage au métier de CPE comme dans tout autre établissement scolaire. On regrette de ne pas pouvoir quantifier le volume de formation suivi par les étudiants de ce parcours.

Des dispositifs d'accompagnement sont mis en place même s'ils restent probablement insuffisants au regard des publics variés accueillis : groupes d'accompagnement, journée d'accueil et livret pédagogique à l'entrée du M1, suivi individualisé et collectif des stagiaires en difficultés ou des étudiants de M1 ou M2 en réorientation.

Les étudiants à profil particulier (situations liées au handicap, à la santé, sportifs de haut niveau) font l'objet d'une prise en charge spécifique assurée par des chargés de mission. Le dispositif validation des acquis de l'expérience/validation des études supérieures permet d'accompagner les personnes en reconversion professionnelle, en tenant compte des acquis antérieurs. Il n'y a aucune précision sur les effectifs concernés chaque année par ces profils particuliers et validations de diplômes.

En ce qui concerne les stages, un dialogue continu avec le rectorat permet de proposer des lieux de stages en observation ou en responsabilité propices à la professionnalisation, dans l'Éducation nationale ou dans l'enseignement agricole. Des réseaux ont été également initiés avec d'autres employeurs ou champs d'activités pour diversifier l'offre de stage mais sans précision sur le nombre d'étudiants concernés. Un livret d'accompagnement du stage précisant les attendus du stage est fourni aux étudiants et aux structures d'accueil. Les stagiaires du parcours CPE-EN sont encadrés par un double tutorat (professionnel et universitaire) pour leur stage et leur mémoire conformément au cadrage ministériel de la formation. Pour le parcours CPE-EA, le dossier mentionne qu'en raison de la dispersion géographique des stagiaires, le suivi sur site par un double tutorat est impossible à mettre en œuvre. Pourtant, cela ne devrait pas empêcher la mise en œuvre d'un tutorat mixte au niveau du mémoire afin de renforcer les liens entre terrain et formation.

Les étudiants sont initiés à la recherche dès le M1 jusqu'à la rédaction d'un mémoire en M2 autour de cinq disciplines (droit, psychologie, sociologie, sciences de l'éducation, sciences de gestion). L'initiation recherche est assurée par des enseignants-chercheurs des différents laboratoires impliqués dans la structure fédérative de recherche. Cependant, le dossier d'autoévaluation note le manque d'adossement réel de la formation à un laboratoire ou des équipes scientifiques. Il s'agit davantage d'engagements individuels. Les étudiants sont également invités à participer de manière facultative à des journées thématiques de formation en lien avec les services de l'Éducation nationale et des chercheurs sur des domaines clés tels que défense, discrimination, homophobie, etc.

L'usage du numérique est intégré dans les différentes UE de la formation dès le M1 (12 heures) puis en M2 (30 à 40 heures). Outre la validation des UE, la formation permet d'allier une certification complémentaire au numérique (certificat informatique et internet niveau 2 enseignant - C2i2e). Bien que les plateformes numériques soient largement développées par l'INSPE, leur utilisation se limite à du dépôt de document et le travail à distance est peu développé comme le souligne le dossier d'autoévaluation. L'ENSFEA dispose de sa propre plateforme pédagogique à laquelle des étudiants de M1 se préparant au concours agricole peuvent avoir accès. Les étudiants de l'enseignement agricole sont formés au numérique en M2 dans le tronc commun avec les enseignants de l'ENSFEA. La place de l'innovation pédagogique (avec ou sans le numérique) n'est pas réellement abordée dans le dossier. L'ENSFEA propose également en M2 des formations complémentaires facultatives (formation aux gestes de premiers secours, initiation à l'agronomie) qui permettent l'obtention de badges numériques (*open badges*).

Un enseignement en langue vivante (anglais ou espagnol) est dispensé, afin de permettre à l'étudiant d'atteindre le niveau B2. La mention collabore avec le département de LANGues pour Spécialistes d'Autres Disciplines (LANSAD) de l'Université Toulouse – Jean Jaurès pour la formation à d'autres langues mais la demande reste rare. En M2, l'ENSFEA propose en début d'année des épreuves de positionnement afin de former les étudiants qui n'auraient pas atteint le niveau B2. Les échanges d'étudiants à l'étranger sont quasi inexistantes en raison des contraintes liées au concours et au stage en alternance.

Pilotage

A l'INSPE, le parcours CPE-EN est piloté par un trinôme (enseignant-chercheur, formateur de l'INSPE, inspecteur d'académie - inspecteur pédagogiques régionaux – IA-IPR). A l'ENSFEA, le parcours CPE-EA est encadré par un binôme (enseignant-chercheur, formateur).

L'équipe pédagogique est pluri-catégorielle (enseignants-chercheurs, formateurs de l'INSPE, professionnels issus de l'Éducation nationale ayant le statut de formateurs à temps partagés, vacataires ou encore d'inspecteurs). 35 % des enseignements sont assurés par des formateurs issus du milieu professionnel. Ce ratio d'intervention n'est pas chiffrable pour le parcours CPE-EA car le statut des intervenants n'est pas précisé.

Pour le parcours CPE-EN, une réunion des responsables pédagogiques est organisée mensuellement pour réguler la formation sur l'année. Par ailleurs, l'équipe pédagogique et des représentants étudiants se réunissent tous les trimestres. En fin d'année universitaire se tient en présence des étudiants une réunion d'évaluation de la formation. Un conseil des mentions *Encadrement éducatif et Pratiques et ingénierie de la formation* se réunit six fois par an avec 12 membres élus dont un tiers appartient à la mention *Encadrement éducatif* et des membres invités représentant les partenaires. Ce conseil tient lieu de conseil de perfectionnement pour le parcours Éducation nationale. Pour le parcours CPE-EA l'équipe pédagogique se réunit régulièrement mais le conseil de perfectionnement ne semble pas plus organisé. Il n'y a pas de conseil de perfectionnement de la mention *Encadrement éducatif* avec les deux parcours (EN et EA) même si des réunions ont lieu entre les équipes de l'INSPE et de l'ENSFEA.

Concernant l'évaluation des connaissances et des compétences, les modalités de contrôle des connaissances sont adoptées en conseil d'école de l'INSPE ou en conseil de l'ENSFEA. Ces modalités d'évaluation ont évolué

pour s'adapter à la formation. Pour le parcours CPE-EN, toutes les UE sont compensables au sein d'un semestre en dehors des UE d'initiation à la recherche et du stage, y compris l'UE de langue alors qu'il était recommandé une non compensation dans les cadrages nationaux du master MEEF. Ces choix de compensation ou non de certaines UE ne sont pas justifiés dans le dossier sachant que le niveau master autorise des règles de compensation et de session de rattrapage souples. L'existence ou non d'une session de rattrapage n'est pas précisée. Les modalités de validation et compensation pour l'ENSFEA ne sont pas indiquées.

Dans les deux parcours (CPE-EN et CPE-EA), l'acquisition des compétences professionnelles fait l'objet d'un travail attentif, basé sur le référentiel de compétences des enseignants et conseillers principaux d'éducation. Ces compétences sont explicitement précisées dans chaque UE. Une fiche-outil a été conçue pour permettre le suivi de l'acquisition des compétences par le CPE stagiaire.

Le recrutement est ouvert à un public très large (formation initiale, salariés), et cette hétérogénéité apporte une grande richesse à la formation.

Résultats constatés

Les effectifs de la mention sont stables, et proches du maximum des capacités d'accueil (60 en M1, 30 pour les étudiants de M2 CPE-EN non lauréats du concours). Les effectifs de M2 stagiaires dépendent des postes au concours (une vingtaine pour l'Éducation nationale et une dizaine pour l'enseignement agricole jusqu'en 2018, une vingtaine en 2018-2019).

Les résultats au diplôme sont excellents pour les présents aux examens (entre 92 et 100 % de réussite). En M1, le taux d'absence aux examens a diminué de 27 à 17 % et en M2 de 45 à 25 % grâce aux efforts d'accompagnement de l'équipe pédagogique. Le fort taux d'absentéisme en M1 est lié à une population étudiante souvent salariée et en M2 aux stagiaires qui ont obligation de suivre la formation sans nécessité de la valider (titulaires d'un autre master, soit environ 50 % des inscrits en M2 comme stagiaires).

Le taux de réussite global au concours se situe aux alentours de 24 % (11 % pour les étudiants de M1, 31 % pour les étudiants de M2 qui repassent le concours). Ces taux sont supérieurs au taux de réussite au niveau national (9 % environ).

Le taux d'insertion professionnelle à 30 mois de la mention pour les étudiants de l'INSPE (suivi par l'observatoire de la vie étudiante (OVE) de l'Université Toulouse – Jean Jaurès) est de l'ordre de 90 %. 77 % ont un emploi en tant que fonctionnaire et 12 % exercent dans le domaine de l'action éducative et sociale au sein de diverses structures (collectivités territoriales, associations, enseignement privé, protection judiciaire de la jeunesse, maison départementale pour le handicap, etc.). Cependant, pour ces derniers il n'y a pas toujours correspondance exacte entre le niveau de formation acquis et le niveau de poste occupé (50 % des diplômés du parcours CPE-EN sont sur des postes de cadre A, 44 % sur postes de niveau B ou C). Les taux d'insertion pour l'ENSFEA ne sont pas fournis mais les cohortes de M2 sont composées exclusivement de stagiaires avec un taux d'employabilité potentiel de 100 % puisque ces étudiants sont déjà titulaires du concours. La poursuite d'études en doctorat est inexistante depuis cinq ans même si elle est envisageable.

L'assurance qualité de la formation est assurée au niveau de l'université par l'OVE qui mène des enquêtes auprès des étudiants. Le processus d'évaluation des formations est complété de manière identique pour toutes les mentions MEEF par la cellule évaluation et prospective de l'INSPE. La commission des formations de l'INSPE a également développé une démarche qualité des formations MEEF en s'appuyant sur le référentiel qualité élaboré par le réseau des INSPE. Les premiers items étudiés ont été l'alternance intégrative et la prise en charge de la diversité des publics. Le travail sera prolongé sur d'autres items les années à venir. A l'ENSFEA, la formation est évaluée par les étudiants en cours de M2 puis l'année suivante. Des regroupements informels de l'équipe pédagogique en présence d'étudiants permettent également une régulation de la formation.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Processus qualité et prise en compte de l'évaluation de la formation par les étudiants pour la faire évoluer.
- Equipes pluri-catégorielles (enseignants-chercheurs, formateurs, professionnels de terrain) dans la gouvernance et la mise en œuvre de la formation.
- Accompagnement individualisé des étudiants.

Principaux points faibles :

- Pertinence de deux parcours distincts *Éducation nationale* et *Enseignement agricole* à interroger tant sur le plan de la mise en œuvre de la formation que du pilotage de la mention.
- Adossement insuffisant de la mention à des équipes ou laboratoires de recherche.
- Pertinence d'un conseil de mention commun *Encadrement éducatif et Pratiques et ingénierie de la formation* à réinterroger.
- Manque d'ouverture vers des débouchés professionnels hors EN et EA, en particulier pour les étudiants de M2 non lauréats du concours.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le dossier d'autoévaluation est clairement renseigné. Il fait bien apparaître les points forts et les points faibles de la formation, et propose des pistes d'amélioration. Les contenus de formation du master *Encadrement éducatif* est en adéquation avec les attentes des employeurs et les exigences des concours CPE-EN et CPE-EA. Cependant, la sélectivité élevée du concours de CPE conduit un nombre important d'étudiants lauréats du master à se réorienter vers d'autres domaines professionnels, ce qui nécessite de renforcer l'information donnée aux étudiants dès le M1, impose de développer les partenariats hors Éducation Nationale et enseignement agricole en M2, d'ouvrir les lieux de stage, et demande à accompagner les étudiants vers des réorientations en fin de M1 (notamment mention *Pratiques et ingénierie de la formation*) qui sont rares pour l'instant. Face à un public entrant en M1 très hétérogène, un public salarié important pour lequel la formation sur site ne semble pas adaptée, une réflexion pourrait être engagée sur la construction d'une formation hybride pour une meilleure prise en compte des besoins de chacun.

L'existence de deux parcours distincts (EN et EA) en M2, du fait notamment de l'accueil dans la formation de l'ENSFEA de tous les stagiaires titulaires du concours de l'enseignement agricole, rend l'organisation pédagogique de la formation CPE-EA particulièrement complexe (formation sur les périodes de congés scolaires selon les zones). Il conviendrait de s'interroger pour le prochain contrat soit au développement d'une formation hybride pour faciliter le suivi de la formation, soit de réinterroger la coexistence de ces deux parcours dont la spécificité des enseignements n'est pas clairement établie dans le dossier. Le M1 étant commun et dispensé par l'INSPE, les stagiaires de l'enseignement agricole pourraient peut-être suivre tout ou partie des enseignements dans leur académie au sein des INSPE en charge de la mention EE. Des options pourraient être proposées en M1 et M2 pour l'enseignement agricole en formation à distance (exemple du module à distance en M1) ou en formation hybride en M2.

La formation est encadrée par des équipes pluri-catégorielles d'enseignants-chercheurs et professionnels. Néanmoins, un plus fort adossement à la recherche est souhaitable. Une implication des universités partenaires serait nécessaire pour accompagner la formation dans l'élaboration de ces partenariats. Les domaines de recherche susceptibles de contribuer à la formation doivent être bien ciblés. Cela pourrait permettre d'envisager un nouveau parcours éducatif hors concours mais aussi d'engager des étudiants dans une poursuite d'études en doctorat ou une reprise d'études à moyen terme des professionnels de l'Éducation nationale.

Enfin, la pertinence d'un conseil de perfectionnement commun aux mentions *Encadrement éducatif et Pratiques et ingénierie de la formation* pourrait être réinterrogée en raison des objectifs différents de ces mentions. Les liens plus étroits seraient davantage à développer entre les écoles INSPE et ENSFEA qu'entre deux mentions différentes.



Département d'évaluation des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION (MEEF), PRATIQUES ET INGÉNIERIE DE LA FORMATION

Établissements : Université Toulouse – Jean Jaurès ; Université Toulouse III – Paul Sabatier ;
Université Toulouse 1 Capitole ; Université fédérale Toulouse Midi-Pyrénées

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF), mention *Pratiques et ingénierie de formation* (PIF) vise à former les étudiants à deux champs de métiers : l'éducation et la formation, répartis en cinq champs professionnels, proposés à travers 10 parcours :

- *Ingénierie et conception numérique, information, médias* : (1) CRN (Concepteur de ressources numériques) ; (2) EMI (Éducation aux médias et à l'information) ; (3) eFEN (e-formation et environnements numériques)
- *Publics à besoins éducatifs particuliers* : (4) IPBEP (Métiers de l'intervention auprès de publics à besoin éducatifs particuliers)
- *Accompagnement scolaire et périscolaire, monde extrascolaire* : (5) CDAE (Conception de dispositifs d'accompagnement éducatifs)
- *Innovation, conseil et conception d'ingénierie didactique* : (6) CIES (Conseil et ingénierie pour l'enseignement supérieur) ; (7) CP1 & 2 (Conseil pédagogique premier et second degré) ; (8) OPMSPI (Ouverture professionnelle en milieu scolaire dans un cadre pluridisciplinaire inter-degrés)
- *Didactique des langues et ingénierie de formation* : (9) DIDALAP (Didactique des langues dans les activités professionnelles) ; (10) EE (Enseigner à l'étranger)

Dès 2014, sept de ces parcours ont ouvert puis trois autres plus récemment (EMI, CIES et DIDALAP) dont les deux derniers ont été accrédités sous le label projet Initiatives d'excellence (IDEX).

Les formations sont essentiellement dispensées sur le site toulousain de Saint-Agne de l'Institut national supérieur de formation et d'éducation (INSPE) Toulouse Occitanie-Pyrénées (anciennement ESPE – École supérieure de professorat et d'éducation), excepté le parcours CDAE localisé sur les sites d'Albi et de Rodez. Certaines formations se font sur site, d'autres selon le mode hybride (présentiel/distantiel).

Elles accueillent des étudiants en formation initiale titulaires de différentes licences, masters voire doctorats mais également des salariés (enseignants ou professionnels des secteurs médico-social, associations, travail social, etc.) qui souhaitent développer leurs compétences professionnelles en vue d'une évolution de carrière. Ce public diversifié est issu du bassin toulousain mais également du territoire national et international.

ANALYSE

Finalité
<p>Les objectifs scientifiques et professionnels des 10 parcours sont clairement exposés. Le public cible et les perspectives professionnelles sont bien identifiés. Les parcours sont structurés autour de quatre objectifs : culture scientifique dans les domaines des sciences humaines et sociales ; initiation à la recherche conduisant à une analyse réflexive de la future pratique professionnelle ; professionnalisation progressive ; stages permettant la découverte de situations professionnelles variées.</p> <p>Pour certains parcours, une majorité d'étudiants étant en formation initiale ou en reprise d'études, l'insertion professionnelle fait l'objet d'une attention particulière (stages, rencontres avec des professionnels). Les taux de réussite au master sont satisfaisants. Le taux de poursuite en doctorat a été d'environ une dizaine d'étudiants depuis 2014 (parcours CP1 & 2, OPMSPi, IPBEP, EMI).</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>L'INSPE de Toulouse Occitanie -Pyrénées est clairement identifié comme école supérieure en charge de la formation aux métiers du professorat et de l'éducation. La mention PIF est parfaitement insérée dans le tissu universitaire et économique de la région. Les parcours hybrides possèdent un rayonnement national (incluant l'ultra-marin), voire international. Malgré cela, la visibilité des formations vis-à-vis du rectorat et de ses personnels est à améliorer pour que les enseignants s'inscrivent davantage dans des formations de niveau master.</p> <p>L'environnement scientifique est riche avec la création par l'INSPE d'une structure fédérative de recherche « <i>Apprentissage, enseignement, formation</i> » qui regroupe 20 laboratoires et 200 chercheurs autour des thématiques liées à l'enseignement, l'éducation et la formation. L'INSPE organise diverses manifestations scientifiques (séminaires, colloques, actions de recherche collaborative avec le rectorat) et participe au développement de liens régionaux par des réponses à appels à projets (appel à manifestations d'intérêt, PIA3). Depuis 2014, la mention PIF a renforcé l'adossement scientifique de ses parcours en s'appuyant principalement sur deux UMR (Éducation, formation, travail et savoirs ; Cognition, langue, langage, ergonomie) et trois laboratoires (laboratoire de psychologie de la socialisation, du développement et du travail ; laboratoire interuniversitaire en didactique des langues ; laboratoire d'études et de recherches appliquées en sciences sociales).</p> <p>La mention PIF a formalisé des partenariats par des conventions signées avec différentes structures d'accueil (maison départementale des personnes handicapées, centre médico psycho pédagogique, partenaires culturels tels que la scène nationale d'Albi, le musée Toulouse Lautrec, la direction régionale des affaires culturelles ou des instituts de formation tels que l'école du travail social Erasme ou l'association pour le développement de l'éducation et de la psychologie en Asie du Sud-Est).</p> <p>La coopération à l'international se traduit par des accords-cadres. Des étudiants et des enseignants étrangers sont reçus au sein des formations. Les parcours de la mention PIF sont reconnus à l'étranger (Liban, Colombie, Cambodge) puisqu'ils accueillent chaque année un public d'enseignants étrangers (accords bilatéraux). La mobilité sortante des étudiants de la mention PIF reste à développer, en lien avec l'identification d'établissements et d'universités partenaires à l'étranger.</p>
Organisation pédagogique
<p>La structure et le contenu de la formation permet une spécialisation progressive des étudiants tout en permettant d'accueillir des étudiants provenant d'horizons différents. Certains parcours sont construits en Y avec une première année (M1) entièrement mutualisée (EMI et OPMPSI ; CIES et CP1 & 2 ; DIDALAP et EE). Le volume horaire des formations est très variable allant de 300 heures (CDAE) à 750 heures (CRN, eFen, IPBEP, OPMPSI) sur les deux années de master. En M1, ce volume peut varier de 166 heures (CDAE) à 444 heures (IPBEP) et en deuxième année (M2), de 127 heures (CDAE) à 516 heures (eFen) sans aucune précision sur les justifications qui sous-tendent de telles variations au sein d'une même mention. L'existence de 10 parcours distincts au sein de la mention PIF n'est pas argumentée.</p> <p>Tous les parcours sont structurés autour d'unités d'enseignements (UE) identiques déclinées de manière spécifique dans chaque formation : langues vivantes, outils numériques, méthodologie de la recherche, stage et construction d'un projet professionnel. Les fiches du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP)</p>

sont annexées au dossier à raison d'une par parcours alors qu'une fiche RNCP est normalement établie au niveau de la mention.

Les parcours de formation sont adaptés aux publics particuliers : enseignements proposés en fin de journée pour les étudiants salariés, formations hybrides (formation à distance, modules asynchrones et deux à trois regroupements sur site dans l'année) pour les parcours proposés au niveau national ou international. Plus globalement, les enseignements sont aménagés sur des journées pour faciliter les mises en stage. Les sportifs de haut niveau et étudiants en situation de handicap sont accompagnés par des chargés de mission au niveau de l'INSPE et les dispositifs de validation d'acquis (type validation des acquis de l'expérience, validation des études supérieures) sont mis en œuvre selon le processus défini par l'université mais il n'existe aucune précision sur le nombre de candidats concernés par ces dispositifs chaque année ni sur le type d'aménagement proposé au sein de la mention.

Les relations privilégiées des parcours avec différents milieux professionnels permettent d'assurer une professionnalisation des formations. L'étudiant construit ainsi son projet professionnel tout au long de son cursus. Une mise en situation professionnelle avec un accompagnement et des supports adaptés (banque de stages et réseaux d'anciens étudiants pour faciliter la recherche de stage ; guide de stage et fiche d'évaluation du stage à destination des structures d'accueil) facilitent l'accès à un premier emploi. Pour les étudiants salariés, le lieu d'exercice professionnel est le lieu de stage qui sert de base au mémoire.

La formation à et par la recherche est très présente dans tous les parcours avec 100 à 150 heures de cours de méthodologie de la recherche, contenus de recherche récents, séminaires de recherche, stages en laboratoire et intervention massive d'enseignants-chercheurs dans les enseignements et l'encadrement des mémoires de M2.

La place du numérique dans les parcours de la mention PIF se traduit par un usage d'environnements numériques collaboratifs (Moodle, Adobe Connect) particulièrement développé dans les parcours ouverts à distance (apprentissage en ligne, classe virtuelle). Par ailleurs, chaque parcours comporte des enseignements numériques permettant aux étudiants de concevoir des situations d'apprentissage utilisant le numérique. La validation de ces UE est associée à la possibilité de valider une certification numérique complémentaire (certificat informatique et internet niveau 2 enseignant - C2i2e).

La préparation à l'international passe par la maîtrise d'une ou plusieurs langues vivantes. Certains parcours (DIDALAP, EE) proposent des UE dispensées en langue étrangère. Les étudiants peuvent effectuer leur stage de M2 à l'étranger notamment dans trois parcours (IPBEP, DIDALAP et obligatoire en EE) ou accéder à une mobilité ERASMUS mais sans aucune précision sur l'effectif des mobilités entrantes et sortantes.

Pilotage

Chaque parcours est piloté par au moins deux responsables, dont au moins un enseignant-chercheur. Les équipes pédagogiques sont pluri-catégorielles : enseignants-chercheurs, personnels premier et second degré, vacataires. Ces trois catégories assurent respectivement 41 %, 37 % et 12 % des enseignements. Si globalement ces ratios sont adéquats, ils peuvent masquer des différences fortes par parcours qu'il n'est pas possible d'analyser dans le dossier. Le statut des vacataires n'est cependant pas clairement identifié ni leur domaine d'intervention, ce qui ne permet pas d'analyser la cohérence entre formation et intervention des professionnels.

Un conseil de mention, commun aux mentions *Encadrement éducatif* et PIF, se réunit six fois par an et remplit les fonctions de conseil de perfectionnement. Ce conseil comporte 12 membres élus (enseignants ; bibliothèque, ingénieurs, administratifs, techniciens, social, santé - BIATSS) qui appartiennent pour un tiers à la mention *Encadrement éducatif* et pour deux tiers à la mention PIF, ainsi que des membres extérieurs désignés mais le conseil fonctionne souvent sur un mode élargi pour une meilleure représentativité des formations. Deux difficultés sont identifiées : l'absence d'étudiants sur la durée totale du mandat du conseil et la gestion de l'ordre du jour des deux mentions (sur des sujets différents). Par ailleurs, des réunions des équipes pédagogiques ont lieu de manière régulière (quatre fois par an). La pertinence de ce conseil commun à deux mentions n'est pas démontrée. Une co-responsabilité des parcours permet d'associer au moins un enseignant-chercheur d'une université toulousaine et un formateur de l'INSPE.

Les modalités de suivi de l'acquisition des connaissances et des compétences sont connues des étudiants, et décrites dans un syllabus par UE. Chaque parcours veille à proposer des modalités de contrôle des connaissances adaptées aux contraintes du public et aux objectifs de professionnalisation. Un travail est engagé pour lier systématiquement évaluation et compétences. Une partie des parcours expérimente des portefeuilles de compétences. De façon commune à tous les parcours, deux UE ne sont pas compensables : Stage et Mémoire mais sans précision sur ce choix exclusif.

Des dispositifs d'accueil (journée d'accueil, RV virtuel, fiches parcours téléchargeables ou capsules vidéos), d'aide à la réussite et de suivi individualisé des étudiants (mémoire, recherche et accompagnement de stage) sont mis en place dans la mention, ce qui est facilité par la taille raisonnable des groupes. Ces dispositifs répondent également à l'exigence de prise en compte de la diversité du public, certains étudiants ayant besoin d'une année de plus pour valider leur master. Un dispositif d'aide à l'orientation est par ailleurs mis en œuvre.

Les modalités de recrutement et l'existence d'éventuels dispositifs de remise à niveau ne sont pas évoquées. La mention PIF permet d'accueillir des étudiants des autres mentions MEEF en réorientation (rares, une dizaine en 2018-2019), notamment suite à un échec à un concours de l'Éducation nationale. La première année de chaque parcours est suffisamment polyvalente pour permettre d'accéder à différents parcours de la mention en deuxième année.

Des évaluations informelles de la formation sont mises en œuvre par les responsables de parcours en fin de sessions 1 et 2, ce qui contribue à l'évolution des maquettes.

Résultats constatés

Les effectifs de la mention PIF ont connu une forte augmentation au cours du quadriennal (de 213 à 312 étudiants). Ceci s'explique par la création de nouveaux parcours, et par une attractivité accrue au niveau national, l'offre étant plus diversifiée que dans les autres mentions PIF du territoire national. La capacité d'accueil est cependant limitée en raison du faible nombre d'enseignants affectés spécifiquement dans ces formations, et des possibilités de stages professionnels. Les effectifs de la mention PIF représentent presque 12 % des effectifs des quatre mentions MEEF, ce qui montre le dynamisme de cette mention comparativement aux formations identiques sur le plan national. En 2018-2019, la mention accueillait en M1 112 étudiants (62 % en formation initiale et 38 % en reprise d'études) et 201 étudiants en M2 (dont 70 % de salariés et seulement 63 étudiants issus du M1 de la mention, ce qui semble peu).

Les effectifs sont très variables avec des parcours fragiles : M2 CRN (7 étudiants), M1 eFEN (9 étudiants) et M2 DIDALAP (9 étudiants). Le domaine de l'ingénierie et conception numérique, information, médias semble plus fragile mais sans analyse des responsables de mention. Les parcours CRN, EMI et eFEN font l'objet de nombreuses mutualisations en M1. Inversement, le M1OPMSPI a accueilli plus de 42 étudiants.

Le suivi de l'insertion des diplômés est effectué au niveau de l'Université Toulouse – Jean Jaurès par l'observatoire de la vie étudiante (OVE) et par l'INSPE ainsi que par les équipes pédagogiques de parcours. Le dossier mentionne que l'étude de ces taux d'insertion est à ce jour peu pertinente en raison de parcours récemment ouverts et d'un taux important de salariés déjà insérés dans chaque parcours.

La poursuite d'études en doctorat, favorisée par un fort adossement scientifique des parcours, des stages en laboratoires et une formation à la recherche renforcée, est d'une dizaine d'étudiants au cours du quadriennal (issus des parcours CP1 & 2, OPMSPI, IPBEP, EMI).

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Richesse des parcours, des publics accueillis et des débouchés offerts.
- Fort ancrage scientifique et formation à la recherche.
- Bonne visibilité des formations singulières dans le paysage universitaire régional, national et international.
- Adaptation à des publics hétérogènes par un suivi individualisé et une formation hybride.

Principaux points faibles :

- Faiblesse du pilotage de la formation.
- Structuration en 10 parcours à réinterroger.
- Manque d'harmonisation des volumes horaires en M1 et M2 entre les parcours sans justification.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le dossier d'autoévaluation fait une analyse précise des forces et faiblesses de la mention et propose des pistes de réflexion intéressantes. La visibilité et l'attractivité des parcours sont reconnues au niveau régional, national et international. La diversité des débouchés offerts constitue une véritable force dont pourraient davantage profiter les étudiants des autres mentions MEEF ayant échoué aux concours. L'étude des effectifs de la mention montre que ces réorientations sont rares alors même que certains concours (conseiller principal d'éducation, par exemple) sont très sélectifs. L'adossement scientifique des parcours est réel même s'il peut encore être renforcé et diversifié. Les échanges à l'international qui ont été engagés doivent être poursuivis afin de mieux valoriser l'offre de formation de la mention particulièrement riche et singulière au niveau national.

L'adéquation des contenus de formation des différents parcours avec les exigences professionnelles est satisfaisante même s'il n'y a pas à ce jour de réelle étude possible des taux d'insertion. Ce suivi doit être impérativement engagé lors du prochain contrat, y compris pour les publics salariés afin d'identifier d'éventuelles évolutions de carrière suite à la formation.

Malgré des forces réelles de cette offre de formation dont les objectifs ne sont pas à remettre en cause, il n'existe pas de réel pilotage au niveau de la mention. Il serait souhaitable d'envisager un conseil de perfectionnement spécifique à la mention PIF, de réfléchir à la constitution d'une fiche RNCP au niveau de la mention qui permettrait probablement de réinterroger les mutualisations et passerelles entre ces différents parcours. La première année de master étant décrite comme polyvalente pour permettre des passerelles entre différents parcours, chaque parcours pourrait réunir des formations correspondant à des secteurs professionnels avec éventuellement des jeux d'option pour mieux cibler des débouchés spécifiques. Le pilotage au niveau de la mention pourrait permettre également d'harmoniser les volumes horaires de M1 et M2 entre les parcours : un volume horaire total de 293 heures pour un master interrogé (parcours CDAE), de même que plus de 350 heures de formation en M2 avec un stage et un objectif de professionnalisation (parcours CRN, EMI, OPMSPI) voire 516 heures pour le parcours eFEN. Par ailleurs, en s'appuyant sur l'enquête qualité qui est mise en œuvre par l'INSPE pour les autres mentions MEEF, un véritable effort doit être réalisé dans le prochain contrat pour mettre en œuvre un processus qualité plus formel au niveau de cette mention même si une réflexion sur l'évolution des parcours est déjà engagée par chaque équipe pédagogique.

Enfin, certains effectifs restent faibles mais les modalités de formation hybride et à distance permettent d'anticiper une évolution à la hausse dans les années à venir. Une réflexion pourrait également être conduite avec le rectorat pour insérer des parcours ou modules de parcours dans le plan de formation continue du rectorat à destination des enseignants ou personnels d'éducation de l'académie (voire à destination d'autres académies).



Département d'évaluation des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

MASTER MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION (MEEF), PREMIER DÉGRÉ

Établissements : Université Toulouse – Jean Jaurès ; Université Toulouse III – Paul Sabatier ;
Université Toulouse 1 Capitole ; Université fédérale Toulouse Midi-Pyrénées

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, premier degré* (MEEF premier degré) prépare les étudiants à acquérir les compétences attendues par un professeur des écoles, conformément au référentiel national de compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation. Deux parcours sont rattachés à la mention premier degré : *Professeur des écoles* et *Professeur des écoles bilingue occitan*. Cette formation MEEF premier degré est proposée dans huit sites : Foix, Toulouse, Rodez, Auch, Cahors, Tarbes, Albi, Montauban. Elle est portée par l'Institut national supérieur de professorat et d'éducation – INSPE Toulouse Occitanie-Pyrénées (anciennement dénommé ESPE École supérieure de professorat et d'éducation).

ANALYSE

Finalité
<p>Les objectifs scientifiques et professionnels de la formation sont clairement établis en vue de la formation professionnelle au métier de professeur des écoles de l'enseignement public. La formation articule des enseignements disciplinaires, didactiques, professionnels et scientifiques avec des stages d'observation et pratique accompagnée ou une formation en alternance à mi-temps pour les étudiants titulaires du concours en deuxième année de master (M2).</p> <p>Les objectifs en termes de débouchés et de poursuite d'études correspondent bien à l'intitulé de la formation et sont en très bonne adéquation avec les exigences professionnelles du métier.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>La visibilité de la formation initiale des professeurs des écoles est clairement établie à l'échelle locale pour l'orientation des étudiants. Un dialogue a par ailleurs été engagé avec l'Institut catholique de Toulouse concernant les maîtres du privé. Les liens de la mention avec les directions des services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN) sont très étroits, tant sur le plan de la gouvernance que sur le plan opérationnel, au niveau des sites départementaux.</p>

La création d'une structure fédérative de recherche commune à toutes les universités partenaires, impliquant un fort réseau de laboratoires de recherche (20 laboratoires, 200 chercheurs) permet un fort ancrage scientifique de la formation avec l'implication d'enseignants-chercheurs dans l'encadrement des mémoires des professeurs stagiaires. La mention développe une formation à la recherche et par la recherche dans ses enseignements.

Le dossier mentionne la volonté de développer un plus fort partenariat avec les licences des universités partenaires mais le lien actuel n'est pas clairement exposé.

Au niveau régional, une coopération de l'INSPE avec l'académie de Montpellier au sein de la grande région académique se traduit par des projets communs qui participent au soutien scientifique de toutes les mentions MEEF (manifestations scientifiques communes, réponse à appels à projets, notamment PIA3 « formation des enseignants et structuration de la recherche en éducation »).

Le lien avec les partenaires socio-économiques se fait avec les associations partenaires de l'école, les organismes partenaires de l'Éducation nationale, les structures culturelles locales et le campus des métiers. Un stage en première année de master (M1) permet la découverte par l'étudiant de ces institutions et associations partenaires.

Sur le plan international, des accords-cadres ont été signés pour accueillir en formation des étudiants étrangers. Les étudiants français peuvent, pour leur part, bénéficier de stages d'observation et pratique accompagnée dans des établissements scolaires à l'étranger ou encore d'échanges Erasmus. Des rencontres avec des formateurs étrangers sont également organisées. Le dossier ne précise cependant pas le nombre de mobilités entrantes et sortantes.

Organisation pédagogique

La formation est identique sur les huit sites de formation. La mention est décomposée en deux parcours : *Professeur des écoles* et *Enseignement bilingue occitan*. La plupart des enseignements sont mutualisés excepté les enseignements de langue vivante, la préparation aux épreuves du concours et le mémoire. Les enseignements se répartissent en cinq blocs d'enseignements (tronc commun, formation à et par la recherche, savoirs disciplinaires et didactiques, accompagnement de stages). Le tronc commun consiste en une unité d'enseignement (UE) de 24 heures par semestre mutualisée avec la mention second degré, portant sur la connaissance du système éducatif et la connaissance des élèves, ce qui est conforme aux attentes ministérielles et dans la moyenne nationale.

En première année de master, des options correspondant au choix de la discipline pour l'oral sont proposées. En seconde année, les étudiants lauréats du concours suivent différentes options en fonction de leur cursus antérieur (titulaires du concours et issus d'un M1 MEEF ou non MEEF, non titulaires du concours). Pour les étudiants titulaires du concours, la différenciation du parcours académique (MEEF ou non MEEF) concerne principalement le mémoire, ce qui différencie assez peu ces deux options. Les étudiants ayant échoué au concours mais ayant validé le M1 MEEF suivent des options leur permettant de préparer à nouveau le concours tout en approfondissant leur préparation à l'entrée dans le métier. Le volume total de la formation pour ces étudiants qui ne sont pas en alternance est de 404 heures contre 296 heures pour les stagiaires en alternance. Cette différence semble importante alors que les objectifs de formation devraient être identiques : 204 heures de formation sont clairement affichées comme une préparation au concours dont les étudiants ont déjà bénéficié en M1 MEEF. Si un accompagnement plus individualisé semble pertinent, le volume horaire imposé pourrait être de nature à surcharger les étudiants sans proposer d'autres réorientations possibles en cas de nouvel échec au concours (40 % de réussite concours en M2). Comme le souligne le dossier d'autoévaluation, il serait nécessaire de renforcer les liens entre les étudiants titulaires ou non du concours. Cet accompagnement complémentaire à la préparation au concours est mis en œuvre dans les deux parcours (*Professeur des écoles* et *Enseignement bilingue*).

Plusieurs dispositifs d'aide à la réussite sont mis en place (remise à niveau à l'entrée du M1 ou en M2 pour les stagiaires non titulaires du M1 MEEF, adaptation aux besoins par des options, poursuite d'études vers un doctorat avec mise en lien avec des laboratoires partenaires, réorientation vers d'autres mentions du master MEEF même si le dossier mentionne la nécessité de renforcer ces passerelles). Des compétences additionnelles sont proposées aux étudiants sous la forme de journées thématiques donnant lieu à des aménagements d'emploi du temps. Ces journées et animations sur les centres de formation sont facultatives mais elles participent à la vie étudiante et permettent la rencontre d'étudiants des différentes mentions du master MEEF. Cet accompagnement pourrait être renforcé, comme le suggère le dossier, par un continuum en licence de façon à mieux préparer les étudiants à l'entrée en master MEEF.

Les étudiants en situation de handicap et les sportifs de haut niveau sont identifiés dès la phase d'admission en M1 et bénéficient de dispositifs d'aménagement des études (emploi du temps, locaux adaptés, proximité des infrastructures médicales et sportives), suivis par des formateurs référents. Des dispositifs de validation de type validation des acquis de l'expérience et validation des études supérieures sont mis en œuvre sans mention du

nombre de validations concernées par an. La possibilité de la formation à distance n'est pas mentionnée. Le dossier indique la nécessité de développer des accompagnements spécifiques pour le public des étudiants salariés (formation en trois ans par exemple).

Les étudiants de M1 bénéficient de stages d'observation et de pratique accompagnée (trois semaines de stage massé et quatre jours perlés, ce qui permet de diversifier les lieux de stage et l'observation du métier). Les lieux de stage sont proposés par la formation en lien avec les DSDEN pour le public, l'enseignement privé pour des étudiants désirant préparer le concours de l'enseignement privé ou le secteur de l'éducation pour les étudiants se destinant à d'autres métiers. Les stagiaires de l'Éducation nationale en M2 sont en formation en alternance à mi-temps (la semaine puis tous les 15 jours à partir de 2019 pour la Haute-Garonne, ce qui correspond au choix de nombreuses formations premier degré sur le plan national pour faciliter un travail en classe et en formation sur la durée) et bénéficient de deux semaines de stage massé en début d'année pour la découverte de leur cycle et en fin d'année pour la découverte d'un autre cycle. Cette modalité complémentaire est rare au niveau national mais largement réclamée par les stagiaires. Ils sont encadrés par un double tutorat : Éducation nationale et université. Si ce tutorat mixte encadre le stage, le mémoire de l'étudiant en alternance est quant à lui, co-encadré par un autre binôme. Les étudiants de M2 non titulaires du concours bénéficient de quatre semaines de stage massé et d'une journée de découverte du second degré, ce qui permet une meilleure appréhension de l'orientation des élèves.

La place de la recherche dans la formation est clairement indiquée : découverte d'un domaine de recherche dès le premier semestre puis appropriation d'une thématique de recherche, suivi de séminaires de recherche en inter-degrés, rédaction du mémoire final et soutenance. La façon dont la recherche est intégrée plus globalement aux autres UE du master n'est pas précisée et mériterait une réflexion plus approfondie des équipes pédagogiques.

Le numérique est présent à travers l'usage de plateformes en ligne. Un enseignement spécifique TICE (technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement) assez classique est délivré aux étudiants à raison de 12 heures par semestre. La validation de l'UE est associée de manière complémentaire à une certification numérique (certificat informatique et internet niveau 2 enseignant – C2i2e). Des journées scientifiques sont co-organisées avec la structure fédérative concernant les usages du numérique. Des dispositifs anti-plagiat sont utilisés par les formateurs, et l'INSPE est impliqué dans un partenariat international sur la prévention de la fraude. Aucune autre innovation pédagogique n'est mentionnée dans le dossier.

Un enseignement en langue vivante permet aux étudiants d'atteindre le niveau B2. Cette UE est compensable contrairement aux recommandations du cadrage du Ministère de l'Éducation nationale. Le parcours bilingue occitan permet à une dizaine d'étudiants de préparer le concours spécifique d'occitan. Les étudiants peuvent effectuer un de leurs stages d'observation et de pratique accompagnée dans un établissement scolaire à l'étranger (nombre d'étudiants concernés non précisé). Une reconnaissance de crédits ECTS dans le cadre d'un semestre en Erasmus est possible mais sans précision du nombre d'étudiants concernés. La formation accueille des étudiants mexicains en formation pour devenir professeur en école primaire.

Pilotage

L'équipe pédagogique est pluri-catégorielle (enseignants-chercheurs, enseignant du second degré – professeurs agrégés, professeurs certifiés - ou enseignant du premier degré, formateurs de l'Éducation nationale en temps partagé), apportant ainsi une complémentarité à la formation des étudiants et professeurs stagiaires, mais le dossier ne permet pas d'appréhender la part des enseignements assurée par chacun. La formation est dispensée sur les huit sites, sous la responsabilité d'un coordonnateur pédagogique. Les différents coordonnateurs travaillent en étroite concertation avec les trois co-directeurs enseignants-chercheurs de la mention.

Un conseil de mention, piloté par ces trois directeurs, comporte 20 membres élus et 10 membres désignés, ainsi que des invités permanents. Les étudiants ainsi que les partenaires du rectorat y sont bien représentés. Ce conseil se réunit tous les mois et demi, et pilote un conseil de perfectionnement en fin d'année. Ce conseil travaille en lien avec les différentes commissions de l'INSPE, dont le conseil d'orientation scientifique et pédagogique (COSP). Des journées de bilan d'étape sont régulièrement organisées, et complétées par des commissions académiques. Cette organisation complexe assure néanmoins une participation de tous les partenaires dans la gouvernance, l'opérationnalisation et la régulation d'une formation multi-sites, ce qui est relativement rare dans le paysage universitaire. L'autoévaluation de la formation est assurée par deux voies : la cellule évaluation et prospective qui réalise une enquête auprès des étudiants, et la commission des formations mandatée par le COSP qui réalise, notamment, une évaluation complémentaire en s'appuyant sur un référentiel de qualité élaboré par le réseau des INSPE. Ces enquêtes sont analysées en conseil de perfectionnement et COSP de manière très minutieuse. Elles ont permis des adaptations de la formation.

Le suivi de l'acquisition des connaissances et des compétences sont explicites et en accord avec les attendus de la formation. Les modalités d'évaluation, définies et connues des étudiants, sont revues chaque année dans le cadre du conseil de perfectionnement, en lien avec l'évaluation des formations et d'un dialogue avec les étudiants et professeurs stagiaires. La composition des jurys de diplôme respecte une bonne représentativité des différentes catégories d'intervenants. L'évaluation des compétences est largement basée sur le référentiel des compétences des enseignants. Un portefeuille de compétences numérique est en cours d'expérimentation.

L'admission en M1 se fait sur dossier, prenant en compte notamment la motivation, la qualité du parcours académique depuis le baccalauréat et les expériences dans les domaines scolaire, périscolaire et d'éducation. Un équilibre d'effectifs entre les différents sites de formation est recherché. L'impact de cette répartition sur la réussite des étudiants n'est pas mesurable dans le dossier.

Résultats constatés

Pour la période 2015-2019, les effectifs sont d'environ 1 500 candidats pour 510 places en M1 en 2018-2019. Le nombre de M2 dépend notamment du nombre de places au concours. Les effectifs d'inscrits sont globalement stables chaque année. Le taux de réussite en M1 est d'environ 90 %. Le taux de réussite au concours pour les M1 est de l'ordre de 30 %, et de 40 % pour les étudiants de M2. Le détail du taux de réussite au diplôme pour les différentes options de M2 (titulaires ou non du concours, titulaires ou non du M1 MEEF) n'est pas mentionné. De même, les taux d'abandon ne sont pas mentionnés.

Le suivi des diplômés est bien assuré par l'observatoire de la vie étudiante. Le taux d'insertion professionnelle à 30 mois est de l'ordre de 97 %, majoritairement en tant que fonctionnaire et dans la région Occitanie. Parmi les 3 % restants, certains sont en recherche d'emploi et d'autres en poursuite d'études mais il ne semble pas y avoir d'étudiants inscrits en doctorat.

Le taux de renouvellement et de prolongation des professeurs stagiaires est faible (de l'ordre de 5 %), le taux de licenciement est très faible (moins de 1 %), ce qui montre une bonne préparation au métier.

La durée de recherche d'emploi est très réduite. La très bonne insertion professionnelle indique que la formation répond bien aux exigences du métier, et que les objectifs affichés par la formation sont atteints.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Pilotage très structuré, avec une dimension partenariale forte.
- Démarche qualité très avancée.
- Richesse des modalités de mise en stage en M1 et M2 (y compris alternance) et lieux de stage (enseignement public, privé, éducation).
- Formation assurée par des équipes pluri-catégorielles.
- Bonne articulation entre formation de terrain et recherche.

Principaux points faibles :

- Continuum de formation à développer entre licence et master avec toutes les universités partenaires de l'académie.
- Offre de réorientation professionnelle peu diversifiée pour les non admis au concours trop centrée sur une nouvelle préparation au concours.
- L'UE de langue vivante est compensable contrairement aux recommandations alors que le mémoire et le stage en M2 ne le sont pas.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master MEEF premier degré est une formation professionnalisante qui permet à l'étudiant d'acquérir en deux années l'ensemble des compétences professionnelles attendues par l'employeur. Cette formation est assurée de façon homogène sur les huit sites de formation de l'académie, en particulier grâce à son pilotage partenarial fort et à l'implication d'équipes pluri-catégorielles tant dans la gouvernance que dans l'opérationnalisation de la formation sur tous les sites. Depuis la création des ESPE, cette formation a acquis une visibilité et une reconnaissance auprès des étudiants qui souhaitent devenir professeur des écoles. Son appui sur la recherche dans le domaine des sciences de l'éducation est désormais reconnu tant au niveau local que régional. Le prochain contrat pourrait être l'occasion de mieux préciser comment se fait le lien formation-recherche dans les différentes UE du master, notamment les UE disciplinaires et didactiques.

L'élaboration d'une spécialisation progressive au métier d'enseignant dès le niveau licence devrait faire l'objet d'une attention particulière de tous les partenaires lors du prochain contrat, afin de mieux préparer les étudiants et éviter des réorientations tardives. Le cas des étudiants en échec au cours de la formation MEEF ou des étudiants ne réussissant pas le concours nécessite une vigilance particulière, afin de leur proposer une réorientation professionnelle. L'année de M2 semble davantage axée sur une nouvelle préparation au concours qu'à une réelle préparation à l'exercice d'une profession, ce qui semble dommageable pour les étudiants.

La distinction en M2 des étudiants issus du M1 MEEF ou non est intéressante mais reste peu exploitée. Une réflexion pourrait être engagée pour ce public sur des modules à distance ou hybrides. Ces modalités de formation pourraient également être proposées aux candidats salariés de M1.

La distinction de deux parcours distincts pour la formation professorat des écoles et enseignement bilingue occitan pourrait être réinterrogée pour une distinction sous forme d'options.

Enfin, les modalités de compensation des UE par semestre et inter-semestre est plus libre qu'au niveau licence : la non compensation des UE Recherche et Stage et la compensation totale des autres UE dans une formation polyvalente mériterait d'être explicitée. La compensation de l'UE de langue vivante n'est pas justifiée, alors même qu'une recommandation de non compensation était formulée par le Ministère et que les étudiants seront amenés à enseigner une langue vivante dans leur pratique de classe.



MASTER MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION (MEEF), SECOND DEGRÉ

Établissements : Université Toulouse – Jean Jaurès ; Université Toulouse III – Paul Sabatier ;
Université Toulouse 1 Capitole ; Université fédérale Toulouse Midi-Pyrénées

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, second degré* (MEEF second degré) prépare ses étudiants à acquérir les compétences attendues par un professeur de collège et de lycée, conformément au référentiel national de compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation. Le master MEEF second degré comporte 44 parcours de formation, dont 15 dédiés aux filières professionnelles. Les formations sont dispensées sur les sites toulousains de l'Institut national supérieur de professorat et d'éducation (INSPE) Toulouse Occitanie-Pyrénées (anciennement dénommé ESPE École supérieure de professorat et d'éducation), à savoir Rangueil, Croix de Pierre, Saint-Agne, et de l'Université Toulouse – Jean Jaurès – campus du Mirail.

ANALYSE

Finalité
<p>Les objectifs scientifiques et professionnels pour chacun des 44 parcours du master MEEF second degré sont clairement établis, en termes de connaissances et compétences à acquérir, grâce à la fiche diplôme et son supplément, communiqués par différents canaux et différentes modalités.</p> <p>Le dossier annonce que près de 90 % des diplômés sont en emploi dans le secteur de l'éducation, mais que pour les non fonctionnaires (12 %) seulement la moitié d'entre eux occupent des postes de catégorie A. Aucune donnée détaillée ne permet de mieux analyser la situation.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Les formations dispensées au sein des différents parcours de cette mention sont pilotées par l'INSPE, composante de l'Université Toulouse – Jean Jaurès, en partenariat avec l'Université fédérale Toulouse Midi-Pyrénées, les deux autres universités toulousaines et le rectorat. Les relations sont fortes avec l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et mériteraient d'être plus développées avec l'Université Toulouse 1 Capitole. Malgré ces relations, aucun lien spécifique n'est mentionné avec les licences qui alimentent pourtant en grande partie ces parcours.</p>

Aucun parcours n'est dédoublé et les inscriptions des étudiants de l'ensemble des parcours sont centralisées à l'INSPE. La visibilité de la formation des professeurs du second degré, est clairement établie à l'échelle régionale et recouvre toutes les disciplines enseignées dans les différents types d'établissements du secondaire.

Les articulations avec le rectorat sont bien croisées, tant au niveau de la formation initiale que la formation continue. A l'échelle de la grande région, des projets communs sont développés avec l'INSPE et le rectorat de Montpellier, dont la prise en charge et l'accompagnement des étudiants stagiaires des différents parcours de la mention. Un dialogue est engagé avec l'Institut catholique de Toulouse autour de la formation des étudiants de première année de master (M1) et de la mise en stage.

La création d'une structure fédérative de recherche au sein de l'INSPE, impliquant un fort réseau de laboratoires de recherches (20 laboratoires, 200 chercheurs) permet de renforcer l'implication des enseignants-chercheurs de l'INSPE et des universités partenaires dans les enseignements dispensés au sein des différents parcours notamment à travers l'encadrement des mémoires des étudiants, et de favoriser l'articulation formation-recherche. Par ailleurs, l'INSPE est engagé dans différentes manifestations à dimensions régionale, nationale et internationale. L'ancrage de la mention dans l'actualité de la recherche en éducation est ainsi renforcé.

Un nombre important de conventions lie l'INSPE à des partenaires socio-économiques et culturels, partenaires traditionnels de l'Éducation nationale, au campus des métiers, à diverses institutions culturelles régionales. Elles permettent une implication plus grande des partenaires dans les activités de l'INSPE (conseil d'orientation scientifique et pédagogique (COSP), évaluations, jury, etc.).

Sur le plan international, l'INSPE a établi un certain nombre de partenariats avec des universités, des établissements scolaires et des instituts de formation. Un petit nombre d'étudiants (huit en trois ans) a pu effectuer des déplacements courts (un mois) à l'étranger, avec un soutien financier de l'INSPE. Les contraintes du concours et la charge financière sont un frein à ce type de mobilité internationale. En revanche, son rayonnement l'autorise à recevoir des étudiants étrangers, dans le cadre Erasmus (un semestre), et également des enseignants étrangers (Amérique du Sud, Maghreb, Proche-Orient) pour les former à la didactique.

Organisation pédagogique

Le master MEEF second degré se décline en 44 parcours couvrant un champ disciplinaire large. L'organisation des formations proposées dans les différents parcours de la mention est exposée de manière générale, sans que l'on ait d'indications précises sur sa déclinaison selon les parcours (volumes horaires, structuration, répartition des enseignements, etc.). Néanmoins, la structure des diplômes repose sur un triptyque : professionnalisation (stages), appropriation des contenus disciplinaires et initiation à et par la recherche.

En M1, la formation comporte dans les différents parcours des enseignements de tronc commun (connaissance du système éducatif et des élèves), des enseignements disciplinaires et didactiques, la maîtrise des outils numériques (certificat informatique et internet niveau 2 enseignant - C2i2e) et d'une langue vivante (niveau B2), une initiation à la recherche, une formation professionnelle centrée sur les stages en établissement. On ignore si la culture commune est partagée dans les faits avec les autres mentions.

En deuxième année de master (M2), une différenciation des parcours permet de tenir compte du cursus antérieur de l'étudiant (suivi ou non d'un M1 MEEF, réussite au concours ou pas). Ainsi, le parcours destiné aux lauréats du concours repose sur une formation alternée comportant le tronc commun, un renforcement disciplinaire et didactique, une formation à et par la recherche, et un accompagnement du stage. Les étudiants titulaires d'un M1 MEEF, mais non admis au concours bénéficient d'un parcours adapté, permettant de concilier poursuite de la formation professionnelle et préparation du concours. Certains enseignements peuvent être suivis en distanciel, ou de manière hybride.

La professionnalisation est travaillée dans le cadre de l'alternance intégrative entre la formation universitaire et les stages en établissement. Ceux-ci consistent en des stages d'observation et de pratique accompagnée en M1 et en M2 parcours « non lauréat de concours », et en un stage en responsabilité pour les M2 lauréats du concours. Ces stages font l'objet d'un accompagnement tout au long des deux années. Cette alternance intégrative est encadrée par un tutorat mixte : tuteurs universitaires et tuteurs de l'Éducation nationale.

Des compétences additionnelles dans des domaines variés sont proposées (options pratiques culturelles, secourisme, recherche documentaire, langue vivante, etc.), et peuvent faire l'objet d'une certification (C2i2e, certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur - CLES).

La place de la recherche dans l'organisation pédagogique des parcours n'est pratiquement pas évoquée, de même que le mémoire que les étudiants doivent réaliser en deuxième année, ce qui ne permet pas d'émettre un avis étayé sur cet aspect pourtant incontournable du niveau master. Il est indiqué que les étudiants lauréats

dispensés de titre doivent produire un travail scientifique de nature réflexive, en relation avec le stage, sans plus de précision. Concernant les étudiants de M2, non lauréats, aucun travail scientifique n'est évoqué.

L'usage du numérique est intégré dans tous les parcours de la mention, notamment à travers l'existence d'un environnement numérique collaboratif (plateformes Moodle et IRIS, en lien avec celle de l'Université Toulouse – Jean Jaurès). La possibilité d'accès à des salles multimédia est assurée sur l'ensemble des sites. Une sensibilisation à l'intégrité scientifique et à l'éthique est dispensée. Le volet innovation pédagogique est peu renseigné. L'existence d'un « learning lab » visant à développer l'usage de pédagogies actives ne permet pas d'en rendre compte.

Tous les étudiants bénéficient d'un enseignement en langue étrangère, leur permettant d'atteindre le niveau B2. Les étudiants peuvent effectuer l'un de leurs deux stages d'observation et de pratique accompagnée à l'étranger. Certains parcours offrent la possibilité d'effectuer un semestre à l'étranger, donnant lieu à une validation de crédits ECTS.

Les étudiants à profil particulier (situations liées au handicap, à la santé, ou au sport de haut niveau) bénéficient d'un accompagnement spécifique. Les possibilités de validations d'acquis (validation des acquis de l'expérience et validation des études supérieures) sont clairement présentées et mises en œuvre. Un protocole de signalement de stagiaires en difficultés sur leur terrain de stage est prévu. Des modules d'accompagnement (corps & voix, analyse de pratique, visites supplémentaires) leurs sont proposés.

Pilote

Les formations dispensées dans les différentes mentions MEEF s'inscrivent dans un pilotage global assuré par une commission des formations de l'INSPE articulée avec de nombreuses autres instances (commission évaluation et prospective, conseil d'école, conseil d'orientation scientifique et pédagogique). La politique du champ *Masters MEEF* dans lequel cette mention s'inscrit, passe par deux instances internes que sont le comité de direction et la commission des formations.

Le pilotage de la mention est assuré par des responsables de mention, des secrétariats dédiés, des référents scolarité dédiés, un conseil de mention. Le conseil de mention est composé de membres élus, nommés et invités représentants personnels et usagers des universités partenaires, ainsi que des représentants du rectorat. Le travail du conseil de mention s'effectue avec les différents conseils de pôles disciplinaires, assurant un travail collégial de répartition des moyens humains et financiers. Il assure aussi la fonction de conseil de perfectionnement. L'existence de ces conseils ne présage pas d'une structuration homogène pour les différents parcours. Chaque parcours est généralement piloté par deux co-responsables.

L'équipe pédagogique de la formation est composée de plusieurs équipes disciplinaires et pluri-catégorielles pilotées par des coordonnateurs d'équipe (plusieurs par discipline, parfois uniquement des enseignants du secondaire ou exclusivement des enseignants-chercheurs) qui veillent à la répartition et à l'équilibre des services, à l'harmonisation des contenus pédagogiques et des modalités d'évaluations. Peu d'informations sont données sur la composition effective des équipes pédagogiques par parcours. La liste globale des intervenants présentée en annexe et le diagramme de répartition des personnels assurant des heures dans la mention ne suffisent pas à donner idée de la répartition effective des différents intervenants dans chaque parcours.

Les modalités de contrôle des connaissances sont conformes à celles définies par la charte du contrôle de connaissances de l'université, mais aussi à celles adoptées par les instances de l'INSPE (commission de la formation et conseil d'école). Elles ont été modifiées de manière à prendre en compte le dialogue avec les étudiants et les recommandations de la précédente autoévaluation (allégées en M2, notamment).

Un processus d'évaluation des formations est mis en place et assuré par deux instances : la cellule évaluation et prospective (en complément des enquêtes de l'observation de la vie étudiante – OVE) et la commission des formations (à la demande du COSP). Deux items ont été particulièrement observés : l'alternance intégrative et la prise en charge de la diversité des publics. Les mentions et parcours sont les maîtres d'œuvre de ces évaluations.

Le suivi de l'acquisition des compétences est basé sur le référentiel de compétences des enseignants. Certains parcours expérimentent des portefeuilles numériques, d'autres parcours délivrent des suppléments au diplôme.

Les modalités de recrutement, les dispositifs de remise à niveau, les passerelles et autres dispositifs favorisant l'orientation des étudiants ne sont pas mentionnés.

Résultats constatés

La mention MEEF second degré apparaît aujourd'hui comme la formation la plus adaptée pour devenir enseignant, et en particulier pour les personnes en reconversion (environ 10 % des effectifs de M2). Les effectifs du master sont globalement en hausse au cours de la période 2015-2019 (de 900 à environ 1 200 étudiants inscrits en M1 et en M2). Le taux de réussite au master est satisfaisant (75 % globalement, et même 90 % pour les présents aux examens). Les taux de réussite aux concours de recrutement n'apparaissent pas de façon explicite. On regrette de n'avoir aucune information sur les capacités d'accueil des parcours d'une part et le processus de recrutement et de sélection des candidats d'autre part.

Globalement, l'enquête de l'OVE sur l'insertion professionnelle à 30 mois est conduite par parcours et deux exemples sont fournis dans le dossier. Le dossier annonce que les diplômés considèrent que l'emploi occupé correspond à leur projet d'études, et que l'acquisition des connaissances et compétences leur a été utile, mais les éléments fournis ne permettent pas de valider cette déclaration. Le taux global d'insertion de 90 % annoncé manque de données détaillées et d'analyse. Si 77 % sont fonctionnaires, 12 % en contrat à durée indéterminée, on ignore ce que font les 11 % restant. Le nombre d'étudiants en poursuite d'études n'est pas davantage mentionné. Un chiffrage du nombre de titulaires du M2 non lauréats du concours serait souhaitable, ainsi qu'une description et analyse plus fine de l'insertion professionnelle.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Pilotage très structuré, avec une dimension partenariale forte.
- Démarche qualité assurée par les différents dispositifs mis en place.

Principaux points faibles :

- Place de la recherche dans la formation pas suffisamment développée.
- Peu d'informations données permettant de rendre compte de la situation spécifique des parcours au regard du pilotage global de la mention.
- Manque de précisions sur l'individualisation de la formation et le devenir des diplômés (remise à niveau, passerelles, conseils pour l'orientation, insertion).

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Depuis la création des ESPE, le master MEEF second degré a acquis une visibilité et une reconnaissance auprès des étudiants qui souhaitent devenir professeur de collège et lycée. Les 44 parcours de la mention sont assurés sur trois sites de formation situés à Toulouse, ce qui en facilite la coordination et le pilotage, mais on a peu de visibilité sur leurs spécificités disciplinaires et contextuelles (site, équipe pédagogique, étudiants, devenir des diplômés). Les instances de pilotage doivent s'emparer de ces données de détails, pour s'assurer de la qualité des très nombreux parcours. De même, l'éventuel partenariat ou les interactions avec l'École nationale supérieure de formation de l'enseignement agricole (ENSFEA) qui est accréditée pour cette même mention et propose certains parcours similaires, ne sont pas évoqués. Un travail de rapprochement pourrait être mis à l'étude.

L'appui sur la recherche dans le domaine des sciences de l'éducation mériterait d'être davantage explicité, au-delà de l'implication d'enseignants-chercheurs dans les formations et du riche environnement scientifique dont bénéficie la mention. La question du devenir des étudiants en échec au cours de la formation ou des étudiants ne réussissant pas le concours nécessite une vigilance particulière, afin de les aider à envisager une réorientation professionnelle. Ainsi une réflexion sur des parcours de réorientation, éventuellement dans d'autres mentions serait nécessaire. De la même manière une réflexion sur la continuité avec les licences vivier serait bienvenue. Par ailleurs, même si les mentions MEEF sont peu propices à l'ouverture internationale, il serait bienvenu de la développer davantage.

OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT

Observations sur le rapport du HCERES du 31 mars

Champ de formations MEEF

Un remerciement est d'abord adressé à tous les membres du comité du Hcéres pour leur lecture attentive des dossiers du champ.

Est particulièrement appréciée la façon dont l'Analyse détaillée (pp.4-5) est organisée autour des trois pôles du champ. L'organisation de cette partie du rapport est propice à susciter des pistes de réflexion quant à l'organisation à envisager sur le pilotage du champ.

Une réunion des responsables de composantes et des formations des quatre champs de l'établissement (niveaux mentions et parcours) a été organisée afin d'échanger sur les retours provisoires du Hcéres et en préparation de visite du comité.

On constate qu'un certain nombre de remarques du rapport du Hcéres sur le champ MEEF confirme les démarches que les responsables de formations ont d'ores-et-déjà entreprises, depuis le dépôt des dossiers d'autoévaluation en septembre 2019, dans le cadre de la construction du projet de l'offre de formation du prochain contrat.

Sur d'autres points, le regard extérieur est apparu comme une source de stimulations bienvenues. Cet échange interne a en effet fait ressortir l'attachement des porteurs de formation à l'évaluation des formations par leurs pairs. Les membres présents lors de la réunion insistent donc fortement sur la nécessité que le Hcéres reste un « outil de dialogue entre l'État et l'établissement » (cf. site du Hcéres). Les remarques et observations qui suivent visent à enrichir ce dialogue.

Seules deux remarques seront faites ici sur le champ MEEF

Le rapport du Hcéres signale un manque de continuum concernant le second degré. Il faut toutefois rappeler que des enseignements de préprofessionnalisation pour le 1er degré sont existants à UT2 (discipline associée Vers le professorat des écoles) et à l'INU Champollion (orientation Vers le professorat des écoles), ainsi qu'une Licence 3 Pluridisciplinaire à UT3 dans le département des Sciences de la vie et de la terre ; les personnels INSPE interviennent dans la plupart de ces formations de licence. Le travail sur le continuum avec le second degré est en cours dans le cadre de la construction du projet. Ce travail de préprofessionnalisation est par ailleurs accompagné au niveau de l'UFT-MIP.

Sur la question de l'évaluation des enseignements et des formations, il faut noter que les quatre mentions portées par l'INSPE profitent du travail fourni par une « cellule évaluation » interne à l'INSPE ; seules les évaluations basées sur le référentiel qualité, élaboré par le réseau des INSPE, n'ont pas été pratiquées au sein de la Mention PIF, car elles étaient sans objet pour cette mention.

La construction du projet de l'offre de formation des mentions MEEF fera ressortir la prise en compte des recommandations du bilan.

Emmanuelle Garnier
Présidente



Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

